

La traversée du village entame sa mue

«Le coup d'envoi d'un chantier historique.» C'est en ces termes que le maire d'Orvin, Patrik Devaux, a qualifié hier le lancement imminent des travaux de réaménagement de la traversée du village. Conséquent et attendu de longue date, le chantier s'ouvrira le 16 août et se déroulera en sept étapes échelonnées sur quatre années. Par différents aménagements, il permettra de réguler le trafic de transit, de ralentir la circulation et d'améliorer la sécurité au village.

Éléments modérateurs

Les représentants de la commune et des Ponts et chaussées du Jura bernois avaient le sourire hier. C'est que le dossier de la traversée du village a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le trafic de transit, engendré notamment par les automobilistes désirant contourner Bienne, est pointé du doigt depuis de nombreuses années dans le village. Une pétition avait d'ailleurs été déposée en 2014. «Orvin est depuis longtemps un lieu de passage. Si, à l'époque, les visiteurs étaient bienvenus, le trafic dense du XXI^e siècle est par contre vu d'un mauvais œil, relève Patrik Devaux. Les rues étroites et le bâti protégé du centre ne sont pas faits pour supporter un trafic de transit toujours plus important.»

Ainsi, afin de diminuer les nuisances, différents éléments modérateurs de trafic seront installés. Des îlots prendront place aux deux portes d'entrée du village ainsi que six plateaux (chaussée surélevée) en divers lieux. La chaussée, et notamment le pavage, sera restaurée et les arrêts de bus réaménagés.

«Un cheminement piétonnier est prévu dans le centre, ainsi qu'une bande longitudinale pour piétons à l'entrée, côté Frinwillier», note Cédric Berberat, chef de l'Office des ponts et chaussées pour le Jura bernois. «Comme la chaussée est re-



Le centre du village aura droit à son coup de neuf.

MAQUETTE BUREAU RWB

lativement étroite, nous n'avons pas la possibilité d'aménager de nouveaux trottoirs», précise-t-il. La zone 30 km/h existante sera pour sa part maintenue et celle limitée à 20 km/h, située au centre du village, sera étendue.

Comme le souligne Cédric Berberat, ces aménagements permettront de concilier le besoin de modérer le trafic et la nécessité de respecter le patrimoine bâti existant, lequel est protégé au niveau national. «Les citoyens ont été intégrés au projet par le biais d'ateliers participatifs notamment», glisse-t-il, tout en rappelant que les oppositions ont pu être réglées et que le projet final n'a pas été contesté. Le crédit nécessaire aux travaux (3,3 millions, dont les trois quarts assumés par le canton et le reste par la commune) a été approuvé en assemblée municipale.

Pas de diminution

Quand bien même certains le réclamaient, une réduction du trafic et une interdiction des poids lourds n'étaient pas réalisables, signalent les responsables du projet. «Ce réaménagement n'engendrera pas de fortes contraintes, mais les modifications mettront en valeur le site et de-

vraient avoir une incidence sur l'attitude des utilisateurs des espaces et les inciter à faire plus attention», relève Frédéric Balmer, du bureau d'ingénieurs RWB.

Perturbations du trafic

S'agissant du calendrier, la première étape débutera donc le 16 août. Elle durera jusqu'en octobre et se concentrera sur le réaménagement de l'entrée du village côté Lamboing. Les six étapes restantes suivront l'une après l'autre, dans le sens de la traversée. Elles se tiendront sur des périodes allant d'avril à octobre. La dernière se terminera en septembre 2024.

Les autorités d'Orvin ne cachent pas que certains travaux engendreront des perturbations du trafic, pour certaines importantes. Des déviations seront notamment nécessaires. Cédric Berberat précise qu'un important travail de communication sera réalisé auprès de la population et des commerçants. Des solutions seront recherchées pour tenter de minimiser les nuisances.

Un site internet dédié au projet a par ailleurs été créé: www.orvin2024.ch. Il est possible d'y découvrir le détail des travaux et des perturbations prévues. **CB**

